

LETTRE OUVERTE.....POUR UNE TRANSITION ENERGETIQUE PERFORMANTE :

REQUETES ET PROPOSTIONS A NOS MINISTRES DE L'ENERGIE

Monsieur Jean-Luc Crucke Ministre Région Wallonne de l'Energie,
Madame MARGHEM, Ministre Fédérale de l'Energie,

**REFORMER / HUMANISER ET AGIR....A ECHEANCE IMMEDIATE.... POUR
UNE AMELIORATION DE L'EXISTANT EN ENERGIES REGION WALLONNE ET
NATIONAL BE**

En Région Wallonne, nous venons de passer 5 ans d'immobilisme en projets énergies renouvelables avec des ministres de l'Energie qui murmuraient plus à l'oreille des Réseaux qu'à celles des Producteurs !
Hormis TVA et taxes, pas besoin d'études universitaires pour se rendre compte que notre pays et principalement la Région Wallonne a des coûts disproportionnés dans notre facture d'énergies en rubriques **RESAUX**.

Bientôt nous arriverons à la Saint Nicolas et aux fêtes de fin d'années propices aux bons vœux et aux bonnes résolutions.... !

Actuellement, en matière énergétique, vous avez l'opportunité bi-polaire de **réformer/humaniser** en profondeur le secteur énergétique de notre région Wallonne :

- dans son institution de contrôle, la Cwape, qui certes fait de très beaux et utiles rapports juridiques **mais** doit améliorer impérativement sa gestion administrative et sa communication avec les Producteurs et Intermédiaires.
- avec une politique citoyens/entreprises qui doit être ambitieuse, volontaire, notamment dans l'esprit de solidarité REELLE des 13 tarifications actuelles, qui **devraient être éradiquées** au plus tôt avec information claire et massive aux consommateurs....
- pendant 5 ans on a « bastonné » les 79.000 producteurs photovoltaïques via une presse insipide, qui a fait dans la **micro-économie politique et rarement dans le macro-économique**, qui aurait dû être plus correcte et respectueuse de ces producteurs qui ont pris des risques financiers à l'époque où les prix du PV était 6 fois plus élevés qu'actuellement.

Etrange également que journalistes et politiques ont oublié qu'en 2009, les intercommunales wallonnes de développement ont bénéficié d'un **régime d'aide à l'investissement de 95%**, dont le résultat en amortissement était de

quelques mois ...toujours inférieur à 1 an...avec une **durée de certificats verts à 15 ans !?**

Pour ces intercommunales qui ont installé des sites supérieures à 10 Kwc....**la suppression de 5 ans de CVne les concernent pas** dans l'arrêt actuel décrété par l'ancienne gouvernance ??

Déjà rien que sur ce point discriminatoire entre producteurs inférieurs ou supérieurs à 10Kwc et la législation européenne qui incitait les états à ne pas changer leur règles d'investissements au milieu du gué...poursuivre dans l'arrêt actuel serait irréfléchi et lourd de conséquences en terme de confiance...et de continuation en procès évitables..

Pour plus de détails :

<https://www.compagnons-er.be/lois-retroactives/>

- Ayez plutôt la proactivité à inciter au maximum les producteurs concernés à réinvestir **dans l'auto-consommation maximale** et ne pas appliquer de redevances pour ceux qui auraient **atteint 60 %** avec un compteur double flux acheté « au prix de gros » par un **marché public d'appel d'offres commun à tous les GRD**, avec un **coût partagé à part égale** par le GRD et le producteur. N'oublions pas que le produit de la production d'électricité des petits producteurs (PV et autres filières) est envoyée au réseau GRD sans attribution de revenus, affecté à la diminution des pertes d'électricité pour le manque à gagner de l'utilisation du réseau....

Sur ce point, il serait quand même souhaitable que les GRD soient au moins aussi transparents qu'ELIA en information quant à leur pertes d'électricité et si possible chez ces 2 opérateurs obtenir **un rapport détaillé et circonstancié de la part d'une autorité technique externe assermentée.**

Les points suivants « **pragmatiques** » relèvent à la fois de la compétence du Ministre Régional et des autres points de la compétence collégiale de tous les niveaux de Pouvoirs de notre ETAT.

➤ **I) Au Ministre de l'Energie Région Wallonne :**

1.1 Redevance Cwape annuelle 1,8millions/an producteurs > à 10kwc

Pour 2018, vous avez supprimé la redevance Cwape des producteurs supérieurs à 10kwc.

C'était plus que salubre puisque sa réelle utilisation de 2012 à 2017 était plus que difficile à démontrer par la Cwape quant à une amélioration substantielle et significative du système certificats verts, pour laquelle cette redevance avait été instaurée.

Pour 2018, ce **serait plus que du LAXISME** pour la Cwape , de continuer à percevoir le complément budgétaire actuel que vous prorogez directement **via le budget de la Région Wallonne** sans que la Cwape **ne s'engage réellement et RAPIDEMENT** à :

1.2 Délai d'octroi CV pour les filières hors photovoltaïque pour les petits producteurs et les +- 300 dossiers professionnels (éolien/biomasse/bio-méthanisation/ Cogénération) :

Les délais laxistes et récurrents de la Cwape de 3 à 4 mois et surréalistes en cas de nouvelles installations, où on est parfois à programmer 12 mois !!?(cfr bio-méthanisation d'OCHIN) ne sont plus acceptables.

En mesure transitoire avant information comme le PV, un délai transitoire de 15 jours devrait être imposé à la Cwape : avec un peu d'imagination et de créativité les **dossiers dits complexes** pourraient faire l'objet très rapidement d'une programmation excel et engager si besoin... **un informaticien de circonstance avec le boni budgétaire de 96.500€ engrangé en bonis de cotisation par la Cwape** au 31/12/2016.

L'annonce positive, faite il y a 2 ans par le conseiller d'EDORA lors de l'AG d'EDORA, n'a pas eu de lendemain, sinon épisodique et éphémère..

1.3 Ordre permanent extranet Cwape réalisé mais non activité :

Mutisme complet à mes différentes requêtes en activation légitime.

Cela s'apparente à de l'arrogance, mépris ou indifférence : inacceptable d'un service public à l'égard des différents acteurs de la production énergies renouvelables.

Pourquoi également, un Web service octroyé à certain et refusé à l'information et à la réalisation à d'autres ??....délit en concurrence déloyale, qui pourrait faire l'objet d'une plainte en justice....

Rôle majeur de la CWAPE à ORCHESTRER et ORGANISER :

1.4 Sortir de la féodalité des tarifications RESEAUX ELIA/GRD :

Comment les différentes gouvernances depuis la libération du marché de l'électricité ont-t-elles pu ignorer à ce point les disparités de tarifs réseaux GRD/ELIA basées sur le critère contestable que le **consommateur RURAL DOIT payer plus que le consommateur CITADIN**alors que de nos jours, le Rural apporte de réelles solutions énergétiques au Citadin... ?

Interrogé sur ce sujet, lors d'une conférence organisée par ECOCIR à Gembloux en 2017, quant à la vision énergétique 2030, le CEO d'ORES (Mr GHIFNEE) répond à l'assistance à la question de non-solidarité historique, féodale :

« Je n'ai pas de problème avec cela, sinon que ce problème relève exclusivement du politique..... » !...bof !?

Mr GHIFNEE a fait ce que l'on appelle au rugby « un botté en touche »**c'est maintenant à la Région Wallonne de remettre le cuir en jeu et de le mettre au milieu des poteaux** !?...pas sûre que ce genre d'exercice leur est familier....mais JL Crucke a fait le Tour de Wallonie à pied !...il devrait pouvoir ... En cette matière, la politique RW était majoritairement dirigé par le PS , champion toute catégorie de la **SOLIDARITE théorique** !?.

Et maintenant.... qu'en sera-t-il d'une gouvernance composée de **REFORMATEURS et d'HUMANISTES** ?

Pourra-t-on faire avancer « le schmilblick » en Wallonie et l'exporter utilement dans les 2 autres Régions du pays.... !?

1.5 Pertes d'électricité /gaz:

A notre audition publique CWAPE **de juillet 2014** , nous en faisons déjà état : <http://www.cwape.be/?dir=7&news=375>

Il est reconnu par Tous qu'investir dans l'isolation est le 1^{er} pas pour réduire les consommations excessives..

Il serait judicieux d'avoir la même démarche dans les pertes d'électricité facturées par ELIA et les GRD et en BONUS d'en faire **mention explicite dans notre facture d'électricité** de la part de nos 2 acteurs l'un en transport national et les 13 autres en distribution d'électricité.

Si nous prenons l'exemple d'un territoire plus exigeant que le nôtre en terme de relief et de territoire couvert, **une estimation française** faisait état de pertes globales de 10% **en 2014** où le % serait +- réparti à 2,2% pour le transport HT et de 6% pour l'acheminement en distribution et divers pertes (autoconsommation des poste de transformation ;fraudes ; erreurs humaines) pour **recouper** le solde global de 10%.

<https://www.connaissancedesenergies.org/electricite-a-combien-s-elevent-les-pertes-en-ligne-en-france-140520>

Pour le gouvernement wallon dans sa gouvernance et informations utiles à ses parlementaires, citoyens et entreprises , la Cwape ne pourrait-elle faire un rapport des pertes d'énergies , avec audit et contrôle externe éventuels,

de l'état de facturation antérieure de ces pertes depuis 2007 et celle qui nous est appliquée actuellement, en matière de Réseaux Electricité ET... Gaz ?

1.6 Impôt ISOC GRD (impôt de société fédéral) des intercommunales : depuis 2015 à charges des consommateurs régionaux de l'ensemble des consommateurs électricité/gaz :

Il a fallu des décennies pour arriver à la décentralisation d'une bonne partie des budgets fédéraux vers les entités régionales.

Il a fallu quelques semaines aux **organismes de contrôle « énergies » de notre pays** pour donner leur accord pour répercuter la charge d'impôt fédérale des intercommunales d'énergies, **augmentée d'une TVA de 21%**, dans leur rubrique « distribution » de **notre facture d'électricité/gaz...**

En finalité, depuis 2015, notre contribution intercommunale ISOC vient alimenter le budget fédéral d'un montant global de +/- 200 millions€/an(HTVA) de manière récurrente(+/- 80 millions pour la Région Wallonne HTVA) + TVA DE 21% de l'immense majorité où la déductibilité TVA n'est pas d'application.

Cette contribution est noyée dans la masse **du budget fédéral sans affectation précise**, qui devrait être **au minimum** un retour à chaque budget régionaux avec TVA rétrocédée **ou** plus spécifiquement à ce que les GRD assument **intégralement leur impôts de sociétés commerciales comme l'ensemble des autres sociétés** commerciales soumises à l'ISOC.

Pourquoi une société INTERCOMMUNALE à statut commercial a-t-elle le droit d'imputer sa charge d'impôt sur la facture du consommateur, sur base de la simple décision des organismes de contrôle du gaz et de l'électricité. Ce **supplément depuis 2015 est injuste et non justifié** dans la facture d'énergies de TOUS les consommateurs d'énergies.

D'autre part, il n'est nullement précisé actuellement, qu'en cas de taxation en commissions secrètes, cette charge d'impôt serait refusée à la facturation par le GRD !? ...

De plus, quel est le mécanisme comptable qui permet à la Cwape de régulariser chaque année le tarif prévisionnel de l'impôt du GRD avec sa réalité bilantaire annuelle en ce compris les taxations « commissions secrètes » qui seraient contestables.

Une publication dans ce sens serait souhaitable en clôture annuelle du 31/12..

Si la normalité actuelle fait partie de notre démocratie...il faudra me l'expliquer et le faire également de manière convaincante vis-à-vis de nos citoyens/ PME/ Grandes entreprises....

...si RIEN n'est envisageable en révision quelconque dans vos accords fédéraux/régionaux , accordez -vous pour le moins, pour subvenir à la précarité des consommateurs d'énergies démunis ... et peut-être **EGALEMENT utiliser cette manne « globale » fédérale à une politique proactive et durable **du financement des chercheurs de nos universités en matière énergétique + stockage énergétique.****

On mentionne sur la facture une ligne spécifique « la contribution énergie verte »...et **pourquoi pas des lignes spécifiques et supplémentaires :**

- | | |
|----------------------------------|---------------------|
| - en rubrique « transport » : | perte d'électricité |
| - en rubrique « distribution » : | perte d'électricité |
| | Impôt ISOC GRD |

Charges ou produits à reporter en impôts ISOC ex en N+1 = ????
--

1.7 Les micros-réseaux :

Une réelle opportunité à réaliser comme cela se fait dans d'autres pays avec succès, afin d'éviter au maximum les pertes d'électricité du réseau et l'inter-activité énergétique au sein de sites industriels et commerciaux.

Qu'attendons pour agir ??....

N'attendons pas trop longtemps en temps X , le résultat du mini « micro-réseau de Merry-Tilff » , financé par ORES pour ENTREPRENDRE... dès maintenant.

Espérons plutôt dans un législatif réformateur proactif d'une meilleure justice de fonctionnement et d'efficacité à l'égard de nos multiples parcs d'activités économiques créés, qu'ils soient commerciaux ou industriels ou mixtes.

Les Réseaux doivent réaliser au plus rapidement que leur monopole institutionnel actuel, doit intégrer à la fois des tarifications SOLIDAIRES à l'ensemble de la REGION et être réellement ouverts à l'efficacité énergétique en fonction des nouvelles technologies et du concept de réseaux « smart » décentraliséslorsque la situation le permet.

Observez ce qui se fait de meilleur ailleurs... pour mieux le transposer chez nous en terme législatif directement opérationnel....

1.8 LA BULLE « SOLAR CHEST SA » (société « purpose vehicule » crée par l'intercommunale liégeoise ECETIA avec un bureau d'avocats américain : CHARGES de 2015, prévues en nouvelles facturations via ELIA : En 2020 / 2021 /2022 à l'ensemble des consommateurs d'électricité.

Après les élections BE de 2018/2019,

A l'aube de la taxe prosumer (consommateur/producteur électricité) prévue le 1/1/2020,

Il y aura également la 1^{ère} mise en charge en décongélation de 2015 de 3,4 millions de certificats verts qui en facturation GLOBALE ELIA devrait être **en millions €:**

221 (principal CV 2015) + 40,7 (intérêts obligations d'organismes financiers à 100.000€ /l'obligation) + 7,5 (divers) + 56,5 (TVA sur 269,2) =

325,7 million€

(les assujettis à la TVA n'auront pas la charge correspondant à 56,5 millions€ de tva, car ils peuvent déduire la tva qui leur est facturée)

Pour plus de détails :

<https://www.compagnons-er.be/certificats-verts/>

Quand on parle d'une BULLE , au minimum, il faut informer...des autres bulles...au risque d'être perçu comme nomenclatura de pouvoirs et de décisions... !

➤ **II) A TOUS LES NIVEAUX DE POUVOIRS BE : Transition Energétique et Financements**

2.1 PRÊTS BCE (Banque Centrale européenne) longue durée à taux quasi nul octroyé aux institutions bancaires européennes :

En résumé, en novembre 2016, sur base des statistiques élaborées par le professeur Damien Ernst de l'ULG, j'ai émis quelques réflexions constructives pour y parvenir en terme de financement massif avec les prêts émis massivement par la BCE via les institutions bancaires EU.:

Ce que nous proposons dans notre interview sur media-planet en 2016 :

<http://www.avenirdurable.be/energie-et-climat/le-reve-realizable-de-lindependance-energetique>

IMAGINE ...comme John Lennon,ce que la BCE avait déjà fait en prêt à 0,05% en 2015 et antérieurs : voir **point 1**) sur notre site internet ...dans un contexte où le contrôle BCE de **l'utilisation de ces prêts n'était pas contrôlé ???**

<https://www.compagnons-er.be/banques-co2-investissements-a-finalitereelles-durables/>

Récemment la **BCE** a fait en **mars 2017 pour 233 milliards €** au profit de 400 institutions bancaires...et continue jusque fin 2017 à **0,00%** , ...avec **espérons-le** , un **contrôle d'investissement par la BCE réellement effectué ?**

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/afflux-des-banques-sur-les-prets-gratuits-de-la-bce-669570.html>

Quant est-il de vos informations respectives ministères fédéraux et régionaux en cette matière, avec peut-être un rapport circonstancié de notre banque centrale, la BNB ... ?????

2.2 BANQUE BELFIUS :

A titre de réflexion générale, comment notre gouvernement fédéral peut-il encore envisager de céder actuellement ses parts Etat Fédéral (payées par l'impôt commun des citoyens et entreprises) à 3 banques américaines + UBS suisse, à la réputation commune d'être plutôt de « grands prédateurs » , spécialistes des Paradis Fiscaux , insensibles à toute éthique sociale et humaine. Comment est-il possible que **BELFIUS** qui verse cette année 365 millions€ de dividendes à l'état fédéral, puissent encore faire l'objet de la part de quelques personnalités du gouvernement fédéral actuel d'être favorable à ce type de vente ?

Que l'ENSEMBLE de tous les ministres fédéraux, usent plutôt de leurs influences financières pour approvisionner la banque BELFIUS avec un maximum de crédit long terme BCE à 0,00% actuel, avec contrôle rigoureux de notre Cours des Comptes, en vue d'investissements massifs BE notamment pour NOTRE transition énergétique....
Il est à espérer que cette institution bancaire redevienne un de nos derniers fleurons de notre économie nationale et soient confortées et soutenues par l'ensemble des Pouvoirs Régionaux et Fédéraux de ce pays... !

➤ III) SANS ATTENDRE...ET SI ON CONSTRUISAIT UN FUTUR positif et constructif....

3.1 - Avec nos banques au pouvoir de décision en Belgique + nos sociétés financières régionales : ...pourquoi ne pourrait-on pas impulser un vaste programme d'investissements en énergies renouvelables en associant nos propres citoyens à ce plan d'investissement avec garantie de sécurité et bonne gestion.

On a bien sollicité le citoyen sans son avis dans la garantie d'Etat vis-à-vis des errances inadmissibles des dirigeants de la BAD BANK DEXIA...et d'autres à la culpabilité identique..

Actuellement, Il y a mieux à faire de continuer à honorer des contrats maffieux des Fonds Vautours et autres charognards de la Finance, **ne plus réclamer ces sommes indues à nos contribuables et renvoyer ces voyous et juristes « cols blancs » , en justice pénale internationale...**

3.2 Un super projet à réaliser en « dormance » actuelle :
COO 3(près de Trois ponts) en Région Wallonne :

On nous dit, qu'il resterait à finaliser l'ajustement de notre législation fédérale de ne plus pénaliser **l'opération de pompage hydraulique** en opération taxable pour finaliser ce projet...

L'Europe par déclaration de son Vice-Président à exprimer son soutien à ce projet avec aides européennes , tout comme... l'ex-Président de la Région Wallonne Monsieur Magnette et Madame Marghem , Ministre Fédérale de l'Energie, ont tous marqués un intérêt majeur à ce projet.

Quels sont encore les problèmes qui empêchent le Promoteur ENGIE pour engager le projet.... ?

La CEO d'ENGIE vient de signer très récemment des investissements énergies renouvelables en Chine pour un milliard €.

Espérons qu'il reste encore quelques millions € pour réaliser l'investissement de COO.... !?

Il y a quelques temps, nous avons suggérés sur ce sujet sur notre site internet :

<https://www.compagnons-er.be/banques-co2-investissements-a-finalite-reelles-durables/>

Une centrale nucléaire à l'arrêt a besoin d'une réactivité de +- 3 à 4 jours pour redevenir opérationnelle.

Une unité de pompage/turbinage comme à COO équilibre **en quelques heures** le réseau lorsque le bassin supérieur a été alimenté .

Six turbines fonctionnent actuellement depuis 1970...sans l'ombre d'une fissure et en harmonie parfaite avec l'environnement...

COO 3 c'est UN réel PLUS dans l'équilibrage du réseau wallon, dans le stockage massif et réactif, qui devrait bientôt bénéficier de l'apport d'autres réseaux interconnectés, notamment dans la construction actuelle de nouvelles liaisons repris sous l'appellation ALLEGRO, réalisées par ELIA.

Si ENGIE (ELECTRABEL) n'est plus demandeur pour son propre projet et veut investir ailleurs...négociations peut-être pour une reprise intégrale du site actuel et son projet, qui sans problème pourrait être repris et financer autrement.... notamment par l'épargne citoyenne, qu'évoquait notre Ministre Régional de l'Energie lors de la COP 22 de Berlin récemment.

3.3 CNG : (Gaz naturel comprimé ...en français) (compressed natural gaz... in English)

Le CNG ...c'est quoi... ???

Faites un micro-trottoir en Wallonie/Bruxelles, en Flandre, en Italie, en Hollande et en Allemagne...

En territoire Wallon/Bruxelles....comme à Paris , Lyon, et d'autres métropoles européennes et mondialesle CNG ...c'est comme du mandarin chinois que personne ne comprend... !.

Alors qu'il y a plus d'un million de véhicules (voitures et utilitaires) en Italie , avec un nombre important en pays nordiques (Allemagne, Danemark, Hollande...)

La FLANDRE est également proactive avec plus de 60 stations actives en région flamande....

En Wallonie ...+- 3 stations à (2 à Charleroi et une à Namur)....on devrait pouvoir mieux faire, plus rapidement et surtout structurellement....

Avantages non contestés de ce type de motorisation par les utilisateurs actuels :

- Infime rejet de **particules fines meurtrières** « type diesel » dans l'environnement « circulé » (- de 95% en particules fines)
- Un prix d'achat de ce type de véhicule (réservoir essence/CNG) **IDENTIQUE** à l'achat d'un véhicule diesel....avec un amortissement d'utilisation que l'on peut mettre à 10 ans au lieu de 5 ans car longévité accrue d'un moteur gaz (léger) à celui d'un « moteur à explosion »...

- En ce domaine, il est urgent pour la Région Wallonne et la Région de Bruxelles, d'entreprendre aussi bien, sinon mieux que la Flandre, qui est déjà « en cours de route » !

J'espère que mes requêtes et propositions seront entendues pour mieux avancer dans le constructif et sortir de l'immobilisme actuel de la Région Wallonne en matière énergétique.

Dans un contexte plus global : tout comme le droit des femmes évoluent positivement dans la population mondiale, le droit des citoyens devrait évoluer dans la même voie, face à une poignée d'individus qui représentent 0,01% de la population mondiale, qui engrangent et exportent sans soucis leur contribution à la collectivité dans **leurs « hangars juridico-fiscaux »**

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et espère passionnément la proactivité pour 2018....

Pour information, ce mail est transmis également :

- au 1^{er} Ministre Fédéral,
- au Ministre Président de la Région Wallonne et sa Vice-Présidence
- au Président du Parlement Wallon
- au Président de la Cwape
- à Mr Damien Ernst, professeur d'université ULG , expert « énergétique » en secteur des énergies et réseaux.
- de manière collective : à mes producteurs d'électricité, aux coopératives de production énergies renouvelables et autres intervenants du secteur de l'énergie et divers proactifs d'une Société en amélioration « à la puissance géométrique »....

Cordialement à tous et toutes,

Jacques RULMONT
COMPAGNONS ENERGIES RENOUVELABLES SPRL
Chaussée de Givet 68
5540 HASTIERE
cer@compagnons-er.be
<https://www.compagnons-er.be/>
Tél :+32/ (0) 478/17.66.16

**« Tant que l'on a le rêve de ses projets,
On aura toujours la Force de les réaliser ».....**

J.R.

$$\underline{\underline{IE = ER + S}}$$

**INDEPENDANCE ENERGETIQUE =
ENERGIES RENOUVELABLES + STOCKAGE ENERGETIQUE =**

Arme de PAIX ET d'ECONOMIE DE PROXIMITE

Le gérant
Jacques RULMONT